

Zeitschrift:	Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	97 (2019)
Artikel:	Monnaies médiévales itinérantes en Suisse romande à la lumière des trouvailles d'églises
Autor:	Auberson, Anne-Francine / Raemy Tournelle, Carine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-869545

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNE-FRANCINE AUBERSON
CARINE RAEMY TOURNELLE

MONNAIES MÉDIÉVALES ITINÉRANTES EN SUISSE ROMANDE À LA LUMIÈRE DES TROUVAILLES D'ÉGLISES

En 2016, à Oslo, une première rencontre eut lieu dans le cadre de la préparation du colloque de Winterthour. Nous y avions présenté la problématique des trouvailles d'église en Suisse romande.

Au fil de nos recherches, il s'est avéré que ce projet était trop ambitieux pour espérer faire la démonstration de tous les possibles envisagés auparavant.

Nous pouvons donc déjà affirmer que les résultats présentés dans le cadre du colloque de Winterthour et exposés dans cet article, pour les cantons de Fribourg et de Vaud, ne représentent qu'une première étape de ce magnifique, dense et riche sujet que constituent les trouvailles monétaires d'églises.

La région de la Broye sous les projecteurs

Parmi les 588 églises fouillées en Suisse jusqu'en 2017, 140 se trouvant en Romandie, 111 d'entre elles ont livré des monnaies. Le canton de Fribourg recense le plus grand nombre d'églises fouillées avec numéraire (35) suivi par Vaud (27), Genève (20), puis le Jura (13)¹, le Valais (11) et finalement Neuchâtel (5), pour un total de plus de 10 500 monnaies (*Fig. 1*). On remarque que trois cantons – Fribourg, Vaud et Genève – offrent plusieurs églises fouillées avec un nombre substantiel de trouvailles monétaires. Au vu de cette quantité impressionnante de monnaies en Suisse romande, la nécessité de resserrer l'angle d'approche à une région et également à une période s'est vite imposée.

Située sur le tracé de la voie reliant l'Italie à l'Empire germanique, la région de la Broye, divisée entre les deux cantons de Fribourg et Vaud depuis la Réforme de 1536, est un territoire où foisonnent les édifices religieux prolixes en monnaies. Ce choix s'est par conséquent révélé tout désigné, de même que la période d'émission délimitée entre le dernier quart du XIII^e siècle, incluant les productions monétaires baroniennes de Vaud imitant celles de l'évêché de Lausanne, et 1536. Dès cette date, les églises vaudoises sont consacrées à la foi réformée alors que les églises fribourgeoises restent vouées au culte catholique.

En outre, l'exil forcé de l'évêque de Lausanne et la fermeture de l'atelier monétaire épiscopal marquent également un tournant dans l'histoire du diocèse. Par ailleurs, quelques églises situées en dehors de la région broyarde ont été intégrées dans l'étude afin de servir de comparaison et permettre de s'interroger sur l'existence ou non d'un faciès spécifique à la Broye.

¹ Le nombre d'églises répertoriées pour le Jura ne se limite pas au seul canton, mais comprend quatre églises du Jura bernois.

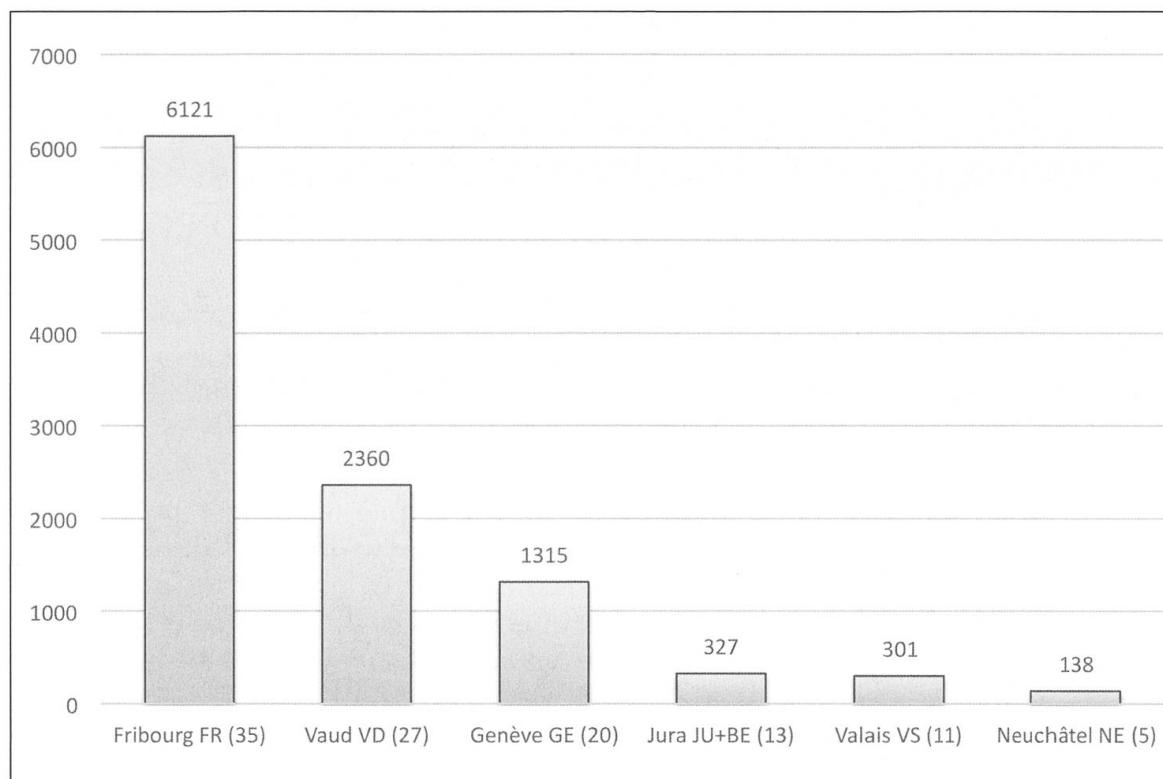


Fig. 1 Nombre d'églises fouillées par canton et nombre de monnaies mises au jour.

Axe de recherche: églises paroissiales et abbatiales

Pour notre étude, nous avions ainsi à disposition 62 églises, dans lesquelles 8 480 monnaies avaient été mises au jour. L'étape suivante a donc consisté à faire un tri parmi les églises les plus représentatives, notamment en prenant en considération leurs trouvailles monétaires ainsi que la fonction et l'occupation de l'édifice. En effet, le type d'édifice religieux peut constituer un critère de fréquentation et, partant, expliquer les densités du numéraire «perdu».

Dans cette étude, seuls deux types ont été pris en considération: les églises paroissiales et abbatiales, notamment en raison de leur situation géographique et des monnaies qu'elles recelaient. Indépendamment du type de bâtiment, le fait qu'un édifice religieux soit un lieu de pèlerinage favorise selon toute vraisemblance les offrandes et, par extension, leur découverte par les archéologues plusieurs siècles après.

Nous avons donc sélectionné onze églises. Les six premières (*Fig. 2, n°s 1–6*) se trouvent dans la région de la Broye, sises le long du même axe de circulation et distantes les unes des autres de 3 à 20 km et les cinq dernières (*Fig. 2, n°s 7–11*), situées sur d'autres voies, ont été choisies à titre de comparaison. Ces différentes églises sont toutes des fondations anciennes, antérieures au début du XIII^e siècle, puisqu'elles apparaissent en 1228, listées par décanat dans le cartulaire de Conon d'Estavayer: Avenches, Domdidier, Vallon-Carignan, Grandcour-Ressudens, Payerne et Lully (décanat d'Avenches), Vevey et Châtillens (décanat

de Vevey), Romainmôtier (décanat de Neuchâtel) ainsi que Berlens et Treyvaux (décanat d'Ogoz)² (voir *Annexe*).

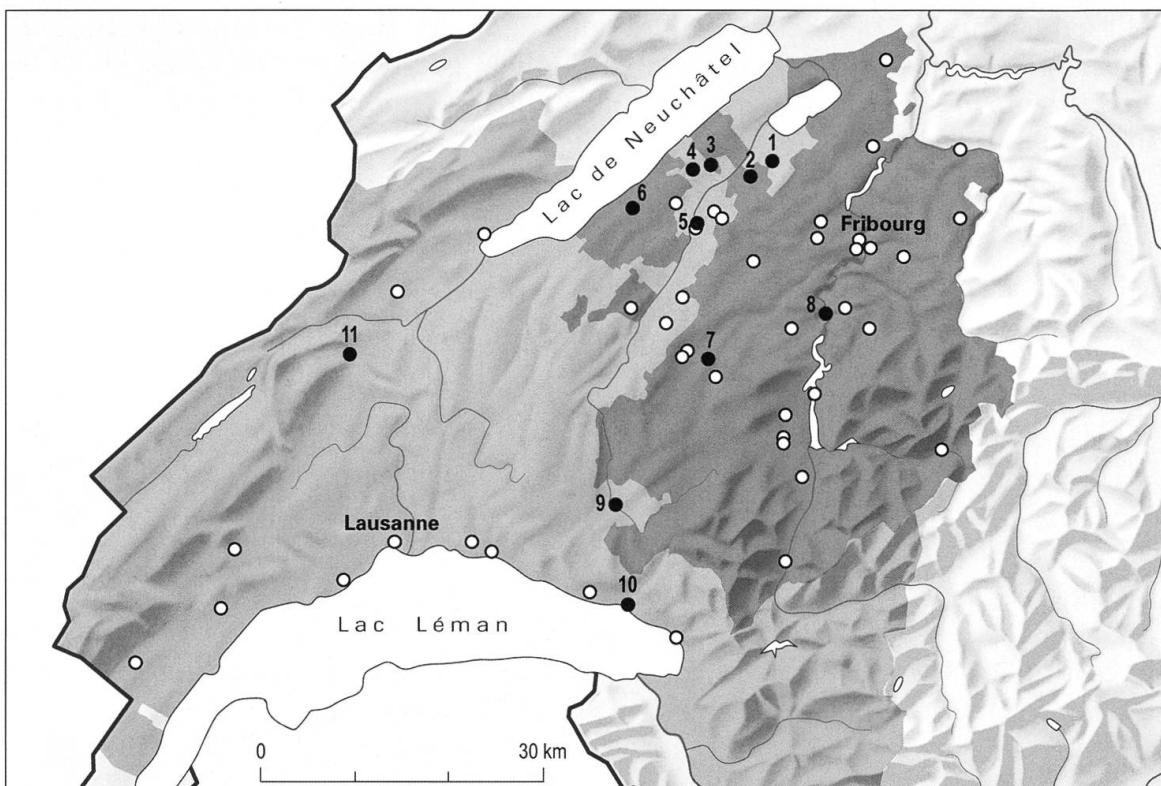


Fig. 2 Églises fouillées dans les cantons de Fribourg et Vaud ayant livré des monnaies. Les églises de la Broye: 1 Avenches / Saint-Martin VD, 2 Domdidier / Notre-Dame de Compassion FR, 3 Vallon, Carignan / Saint-Pierre FR, 4 Grandcour-Ressudens / Notre-Dame VD, 5 Payerne / Abbatiale Notre-Dame VD, 6 Lully / Saint-Léger FR; les églises de comparaison: 7 Berlens / Notre-Dame de l'Épine FR, 8 Treyvaux / Saint-Pierre FR, 9 Châtillens / Saints-Maurice, Pancrace et Innocents VD, 10 Vevey / Saint-Martin VD, 11 Romainmôtier / Saints-Pierre et Paul VD.

Cet échantillon comprend neuf églises paroissiales et deux églises abbatiales qui ont fourni un corpus de 4226 monnaies médiévales et modernes. Quatre d'entre elles ont livré quelques rares émissions romaines (11 ex.). Les monnaies médiévales sont largement majoritaires (environ 70 à 84%), suivies des monnaies modernes (10 à 24%) et, dans certains cas, de monnaies indéterminables, trop frustes ou trop fragmentaires (1 à 20%) (*Fig. 3*). La plus grande part des monnaies ayant été frappées principalement aux XIV^e et XV^e siècles, nous avons choisi de nous concentrer sur le monnayage médiéval et, comme déjà mentionné ci-dessus, opté pour une fourchette chronologique circonscrite entre la fin du XIII^e siècle et 1536 (3046 ex.).

² Cartulaire du chapitre de Notre-Dame de Lausanne rédigé par le Prévôt Conon d'Estavayer (1228–1242) (Lausanne 1851).

Cette date marque en effet un tournant historique pour la région romande, puisque la conquête du Pays de Vaud par les Bernois est directement liée à l'adoption de la Réforme et à l'interdiction formelle des offrandes en contexte religieux. Cet axe de recherche devrait bénéficier dans le futur d'une étude consacrée aux productions modernes, dont la présence ou l'absence dans les églises réformées et non-réformées permettra de mettre en lumière d'autres problématiques.

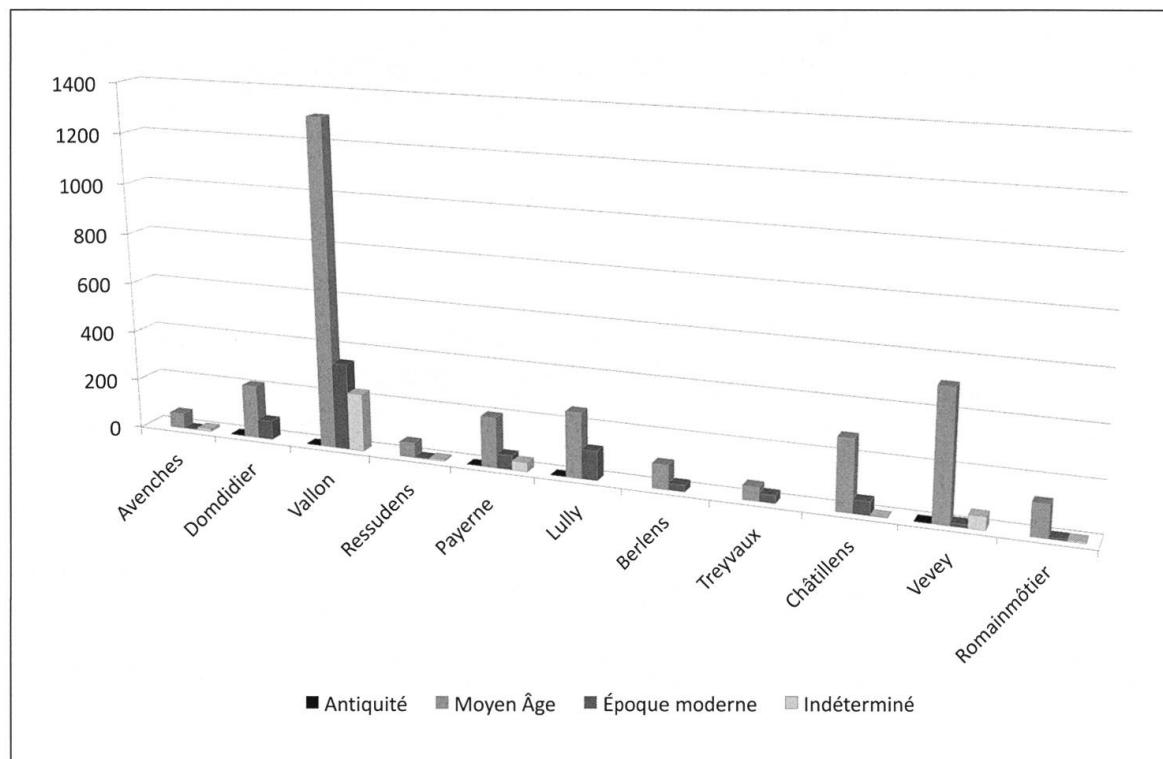


Fig. 3 Répartition chronologique des trouvailles monétaires pour les églises de la Broye et celles de comparaison.

Les trouvailles monétaires des églises fribourgeoises: premières constatations

Cinq églises fribourgeoises ont été sélectionnées pour cette étude, trois situées dans le district de la Broye et deux supplémentaires dans d'autres régions du canton, à titre de comparaison. Il s'agit d'une part de Domdidier / Notre-Dame de Compassion³, Lully / Saint-Léger⁴ et Vallon, Carignan / Saint-Pierre⁵ et d'autre part Berlens / Notre-Dame de l'Épine dans le district de la Glâne⁶ et Treyvaux / Saint-Pierre dans celui de la Sarine⁷.

Dans le canton de Fribourg, l'installation du chauffage au sol dans de nombreuses églises a entraîné de manière généralisée les fouilles exhaustives du sous-sol des bâtiments concernés. C'est le cas des églises paroissiales de Domdidier, Lully, Vallon et Berlens. Le fait d'avoir été explorées sur toute leur surface, et non lors de sondages partiels et ciblés, peut expliquer en partie la quantité importante des monnaies trouvées dans ces édifices religieux.

L'église de Treyvaux⁸ constitue un cas à part, puisque l'emprise des fouilles n'a pas concerné l'intérieur de l'église, mais s'est réduite aux alentours du bâtiment, du fait de la pose d'un drainage aux pieds des murs nécessaire pour la conservation de l'édifice. Aussi, suite à la localisation distincte des investigations, l'analyse de son corpus prend une dimension autre et confère à cette église un statut particulier, qui de ce fait ne peut servir de véritable comparaison, à la différence de celle de Berlens, mais apporte toutefois des informations complémentaires.

Le premier constat met en lumière que les églises de la Broye fribourgeoise et celle de Berlens ont des faciès très semblables lorsqu'il s'agit des monnaies locales; les émissions fribourgeoises constituent systématiquement «l'espèce reine», représentant dans le groupe de la Broye entre 69 et 86% des trouvailles et à Berlens 68%. Reste une faible part des trouvailles, un septième à un tiers à répartir entre toutes les autres autorités émettrices présentes dans les faciès et regroupées en six différentes catégories.

³ PH. JATON, Domdidier, Chapelle Notre-Dame de Compassion, AF 9a (Fribourg 1992); A. DELLIION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg V (Fribourg 1885), pp. 516–531 (Domdidier).

⁴ J. BUJARD, L'église de Lully FR, AS 15 / 2, 1992, p. 94–99; J. BUJARD – E. BROILLEY, Lully. Eglise St-Léger, AF, ChA 1984 (1987), pp. 59–68; A. DELLIION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg VII (Fribourg 1891), pp. 288–302 (Lully).

⁵ BUJARD 2016 (avec références antérieures); A. DELLIION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg III (Fribourg 1885), pp. 5–25 (Carignan).

⁶ Aucune publication à ce jour; A. DELLIION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg II (Fribourg 1884), pp. 113–132 (Berlens).

⁷ A. LAUPER (réd.), L'ancienne église Saint-Pierre de Treyvaux, Guide artistique (Marly 2019); J. BUJARD – W. TRILLEN, Treyvaux, chapelle St-Pierre et St-Paul, AF, ChA 1994 (1995), pp. 93–102; A. DELLIION, Dictionnaire historique et statistique des paroisses catholiques du canton de Fribourg XI (Fribourg 1901), pp. 224–240 (Treyvaux).

⁸ BUJARD – TRILLEN, *op. cit.* (note 7), p. 95.

Loin derrière le monnayage de Fribourg, on trouve ainsi plusieurs autorités émettrices: d'abord, l'évêché de Lausanne avec une présence régulière (3 à 4%), nettement plus marquée à Vallon (près de 15%), ensuite la Maison de Savoie, incluant la baronne de Vaud et le comté de Genève, se manifestant avec une constance discrète (entre 2 et 4%) dans toutes les églises fribourgeoises, à nouveau avec un peu plus d'assurance à Vallon (7%). Enfin, à raison de 3 à 4% encore, les émissions des États bourguignons et des seigneuries mosanes constituent une part non négligeable du monnayage en circulation dans nos régions.

En revanche, les numéraires du royaume et de quelques seigneuries françaises ainsi que celles du duché de Milan et d'autres autorités italiennes représentent une faible part du monnayage mis au jour dans les églises de la Broye fribourgeoise. Finalement, un pourcentage confidentiel réunit quelques autorités émettrices suisses (Berne, Lucerne et Soleure en particulier, puis Bâle, Zurich, Reichenau et Mesocco).

Plus rares encore, mais présentes malgré tout sont les monnaies classées sous varia dont les pourcentages pour toutes les églises sont tellement infimes que nous avons choisi de ne pas les faire apparaître dans les tableaux récapitulatifs. Ces monnaies, bien que peu nombreuses dans les faciès, s'y retrouvent régulièrement, ce qui tend à montrer qu'elles faisaient partie intégrante de la circulation monétaire. Il s'agit de frappes en provenance de pays limitrophes tels que l'Allemagne (Mansfeld, Öttingen, Leuchtenberg)⁹ et l'Autriche (Salzbourg). Il en est de même pour les émissions du royaume du Danemark. Dire que ces dernières monnaies sont peu nombreuses sur le territoire fribourgeois relève de l'euphémisme. En effet, seuls deux esterlins de cuivre danois frappés entre 1420 et 1435, sous le règne d'Éric de Poméranie ont été mis au jour dans deux églises du canton de Fribourg, dont un dans celle de Lully¹⁰. On peut dès lors se demander pourquoi ces pièces, pourtant produites en masse, restent exceptionnelles dans les trouvailles à Fribourg et ailleurs en Suisse? Les esterlins en cuivre sont souvent mal frappés et mal conservés et sont de ce fait difficiles, voire impossibles à identifier. Il se pourrait dès lors que ces esterlins ne soient pas si rares et que nombre d'entre eux se trouvent encore dans des lots de monnaies frustes et / ou indéterminées. Pour quelle raison ont-ils parcouru une telle distance pour se retrouver en terre fribourgeoise? Probablement parce que l'esterlin de cuivre prenait place dans le réseau d'acheminement des monnaies noires des seigneuries mosanes produites en partie pour l'exportation¹¹.

⁹ En ce qui concerne par ex. les monnaies de Leuchtenberg et Mansfeld, voir ZÄCH 1999, p. 423, n°s 140 et 141.

¹⁰ Dans le canton de Fribourg, quatre esterlins de cuivre ont été mis au jour dans des bâtiments civils, l'un public (1 ex.), l'autre privé (1 ex.), et dans des édifices religieux (2 ex.); parmi ces derniers, l'un provient de l'église de Fribourg / Les Cordeliers, le second de celle de Lully / Saint-Léger, qui fait partie de notre panel, cf. A.-F. AUBERSON – J. CHR. MOESGAARD, Monnaies danoises d'Éric de Poméranie dans le canton de Fribourg (Suisse), GNS 60, 2010, n° 240, pp. 120–125.

¹¹ AUBERSON – MOESGAARD, *op. cit.* (note 10), p. 123.

Ainsi, nous constatons d'ores et déjà un faciès monétaire assez uniforme dans les églises de la Broye fribourgeoise, sans différences notables entre elles. Ces édifices religieux semblent donc avoir été fréquentés par une population de fidèles usant des mêmes types de numéraire. Nous avons pu toutefois remarquer que l'église de Vallon, Carignan / Saint-Pierre sort du lot, en particulier par la profusion de monnaies exhumées de son sol. À ce titre, elle mérite d'être mise en lumière dans cet article (voir *infra*, le chapitre consacré à cette église singulière).

La comparaison avec nos deux églises-témoins de Berlens et Treyvaux nous laisse en revanche perplexes. À Berlens, où l'emprise des fouilles a concerné seulement la nef de l'église, la proportion des monnaies fribourgeoises (68%), quoiqu'un peu en deçà des pourcentages broyards, reste prépondérante; celles de l'évêché de Lausanne et la Savoie (4% chacun) s'inscrivent dans la même moyenne que pour les églises de Domdidier et de Lully. Des divergences de faciès peuvent en revanche être relevées quant aux autres autorités émettrices, attestées dans les églises broyardes.

Premièrement, l'on note en effet une présence plus marquée de monnaies issues des États bourguignons et des seigneuries mosanes (23%). Les émissions en provenance du territoire actuel de la Belgique sont fréquemment découvertes dans les édifices religieux en général, dans ceux de notre panel également. Dans le cas de Berlens, la plupart de ces frappes ont été retrouvées groupées et pourraient donc avoir constitué le contenu d'une bourse; elles sont d'ailleurs décrites dans la documentation de fouilles comme provenant d'une tombe. Étaient-elles ou non vraiment associées à la tombe? En l'état, il est difficile, voire impossible de se déterminer, mais qu'il s'agisse de la bourse du défunt ou pas, le pourcentage de monnaies mosanes s'en trouve artificiellement gonflé. En effet, la proportion de ces monnaies recueillies ailleurs dans le sous-sol de l'église baisse drastiquement, renouant ainsi avec l'ordre de grandeur constaté dans les autres édifices religieux fribourgeois.

Le second constat touche à l'absence totale de monnaies étrangères françaises, italiennes ou d'autres origines. Cette carence ne trouve aucune explication rationnelle, l'église régionale de Grangettes / Saint-Maurice se trouvant à moins de 2,5 km en comportant dans son corpus.

La présence de monnaies régionales dans l'édifice et l'absence des monnaies étrangères précitées pourrait, peut-être, trouver une explication dans une fréquentation accrue de l'église due à l'octroi des indulgences¹² aux fidèles de la région qui devaient les payer avec des monnaies locales.

Treyvaux, avec son faciès particulier ne comptant que trois autorités émettrices, raconte une toute autre histoire. Les émissions de l'évêché de Lausanne (58%) y sont en proportion quinze fois plus élevée que dans les autres églises, déclassant ainsi celui de Fribourg qui ne représente plus qu'un tiers environ du corpus (36%). Pourtant l'église de Treyvaux, située à seulement 16 km de Fribourg, est,

¹² DELLION, *op. cit.* (note 6), p. 124: «La concession d'indulgences accordées par plusieurs cardinaux à l'église de Berlens, en 1504 (...).»

dans notre sélection, la plus proche de la ville sise sur la Sarine. Très ancienne, comme l'attestent ses saints patrons Pierre et Paul, elle est donnée ainsi que tous ses biens par l'évêque de Lausanne Landry de Durnes à l'abbaye d'Hauterive en 1173, elle-même sous la protection de l'évêché de Lausanne¹³.

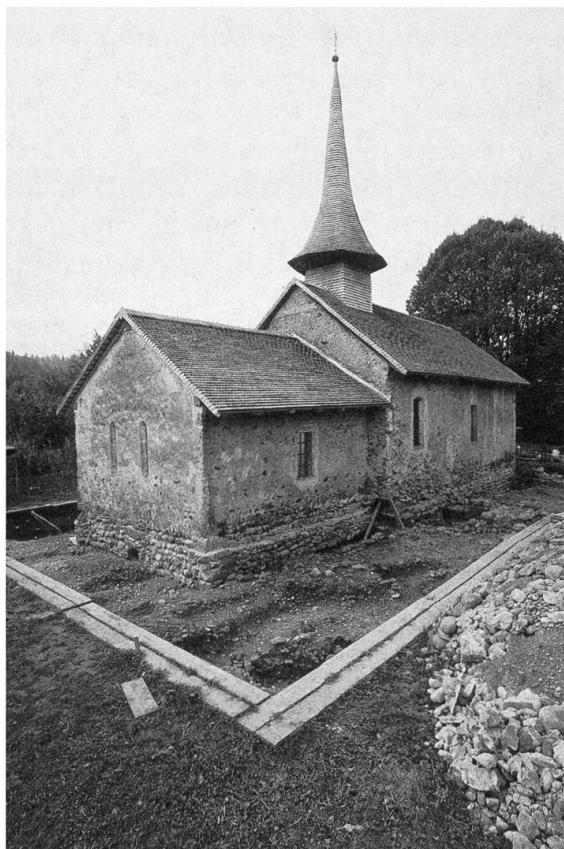


Fig. 4 Treyvaux / Saint-Pierre, l'extérieur de l'église lors de la fouille.

Les émissions de la Savoie représentent la troisième autorité attestée dans le faciès treyvalien et, en regard de la force épiscopale lausannoise, nous aurions pu espérer une présence plus soutenue que le petit pourcentage arboré (6%). Les deux autorités émettrices rivales sont en effet souvent représentées de manière proportionnelle, soit égale, soit de moitié, mais pas d'un dixième comme c'est le cas à Treyvaux. Il semble par conséquent que les échanges locaux et taxes devaient se faire et se payer uniquement avec des monnaies en circulation sur les terres abbatiales et de préférence avec les deniers lausannois.

Rappelons par ailleurs que les trouvailles ne proviennent pas de l'intérieur mais de l'extérieur de l'église (*Fig. 4*). Ainsi l'utilisation de ces monnaies n'est probablement pas à interpréter dans une pratique religieuse, mais peut-être à comprendre plutôt dans leur fonction monétaire pour des activités d'échanges ou de commerce se déroulant aux abords de l'édifice.

¹³ BUJARD – TRILLEN, *op. cit.* (note 7), p. 95.

Vallon, Carignan / Église Saint-Pierre, un cas à part!

L'église Saint-Pierre de Carignan est un site original à plus d'un titre pour la Suisse: les fouilles de son sous-sol ont révélé, non seulement un nombre exceptionnellement élevé de monnaies, mais aussi une tirelire contenant 148 monnaies d'or et d'argent. Suite aux investigations archéologiques¹⁴, et sans prendre en compte celles de la tirelire, ce sont ainsi 1 880 monnaies qui ont été mises au jour dans cette église fréquentée en continu depuis le Haut Moyen Âge; parmi elles, plus des deux tiers (1 304 ex.) remontent à l'époque médiévale.

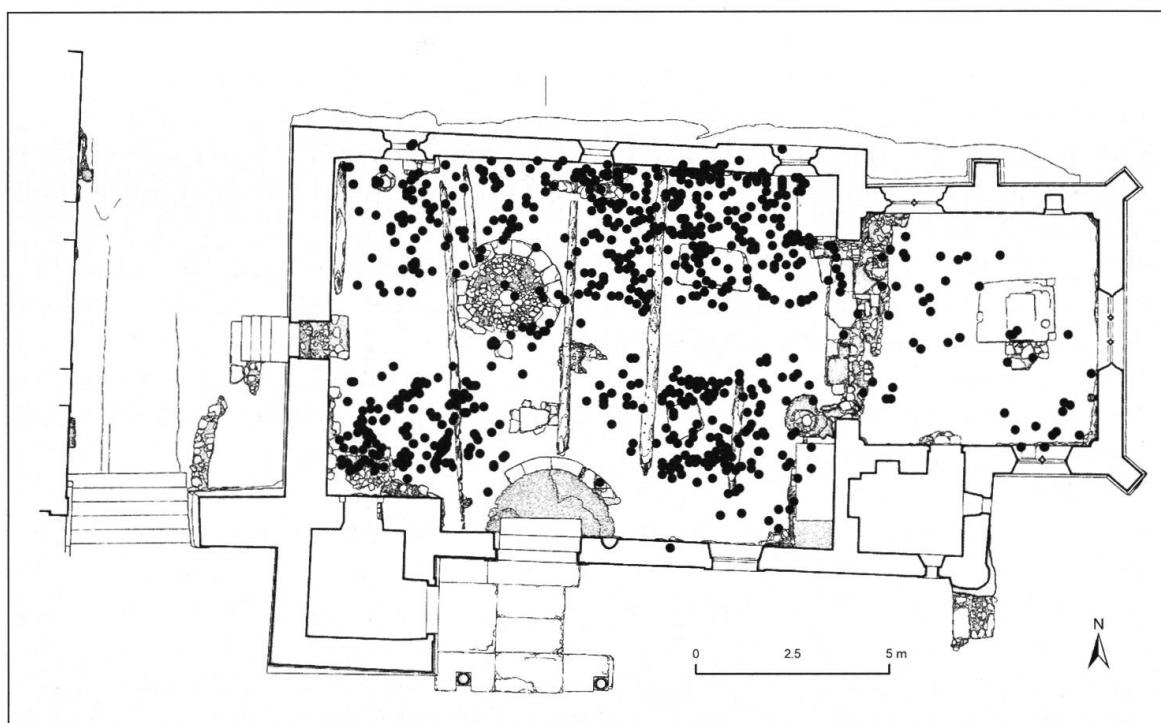


Fig. 5 Répartition des trouvailles monétaires médiévales dans l'église de Vallon, Carignan avec les fonts baptismaux, l'escalier semi-circulaire intérieur, la banquette maçonnée et les deux autels latéraux (état XV^e siècle).

Grâce aux coordonnées précises relevées lors de la fouille, 1 185 de ces pièces ont pu être géolocalisées¹⁵ (Fig. 5). À la lecture de la carte de répartition qui a pu être dressée à partir de ces données brutes, on peut s'interroger sur les concentrations évidentes de monnaies à certains endroits de l'église, et seule la confrontation entre l'histoire architecturale de l'édifice, avec ses moult transformations et réaménagements, et la distribution des monnaies autorise quelques constats, non exhaustifs.

Au XV^e siècle, des fonts baptismaux sont installés au centre de la nef, un large escalier semi-circulaire intérieur est élevé devant l'entrée sud et une banquette

¹⁴ BUJARD 2016.

¹⁵ Les 695 monnaies restantes n'ont pour l'instant pas été reportées sur cette carte.

maçonnée est adossée au pied du mur nord de la nef. La base de l'autel sud existe puisqu'elle a été aménagée au cours de ce siècle au plus tard, celle de l'autel nord le sera au début du siècle suivant, entre 1512 et 1515. Enfin, le sol de l'église est en terre battue, le premier plancher datant du milieu du XVI^e siècle¹⁶. À la lumière de ces précisions, plusieurs observations relatives aux trouvailles monétaires et à leur distribution spatiale peuvent être réalisées:

- Les espaces quasiment vierges de monnaies devant les entrées sud et ouest ainsi qu'au centre de la nef matérialisent le cheminement des deux entrées jusqu'au chœur.
- La concentration de monnaies dans la partie nord-est et le long du mur nord de l'église pourrait être corrélée avec la présence de la banquette et de l'autel, et rendre compte d'offrandes – le don *pro anima* – en lien avec le culte au saint ou à la sainte, voire aux saint(e)s à qui l'autel en question était dédié¹⁷!
- Les quelques dizaines de pièces de la seconde moitié du XV^e siècle découvertes autour des fonts baptismaux révèlent peut-être une pratique de dons liée à la cérémonie du baptême.
- L'accumulation de monnaies à droite de l'entrée occidentale pourrait révéler l'existence d'un tronc d'offrandes à cet endroit, les troncs fixes étant souvent placés dans ces parties de l'église.
- Les différents regroupements constatés pourraient de fait également indiquer l'emplacement de la statue de Notre-Dame ou de la Sainte-Croix en pierre signalée dans les sources¹⁸.

Le nombre impressionnant de monnaies découvertes à Carignan, bien supérieur à celui des autres églises étudiées jusqu'ici en Suisse, pourrait trouver une explication si l'on se replace à l'époque des investigations archéologiques. En effet, le sous-sol de l'église a pu être intégralement fouillé, ce qui, nous l'avons déjà dit, n'est pas souvent le cas puisque les interventions au sein de bâtiments religieux se limitent généralement à des sondages retreints. De plus, la fouille a été couplée à l'utilisation d'un détecteur de métaux, ce qui était loin d'être systématique dans les années 1980; ce procédé a ainsi permis de retrouver la presque-totalité des pièces enfouies et oubliées.

Une autre observation peut être faite: l'église de Carignan est un lieu de culte ancien qui fut aussi un lieu de pèlerinage régional durant plusieurs

¹⁶ Pour preuve, les chênes des solives abattus en 1547 / 1548, cf. CH. ORCEL – A. ORCEL, Analyse dendrochronologique de bois provenant de l'église de Vallon (FR), Laboratoire romand de dendrochronologie, LRD6 / R1660, Rapport conservé au SAEF (Moudon 1986).

¹⁷ Pour la période qui nous intéresse, nous ne savons pas à quel(s) saint(s) était consacré l'autel nord, aujourd'hui dédié au Scapulaire, cf. BUJARD 2016, p. 27.

¹⁸ BUJARD 2016, p. 27: «Ainsi est-il signalé, en 1505, qu'une image de pierre de la Sainte-Croix placée dans l'église (...) recevait de nombreux visiteurs, alors qu'au XIX^e siècle, une petite statue de Notre-Dame de Compassion [placée dans une niche au chœur de l'église] remontant à la première moitié du XV^e siècle attirait encore de nombreux pèlerins. (...) on ne connaît pas les emplacements anciens du crucifix et de la statue»; cf. également DEILLON, *op. cit.* (note 6), p. 12.

siècles¹⁹. Or, qui dit pèlerins dit dons... en nature parfois, en argent souvent²⁰, et l'afflux régulier de pèlerins s'accompagne d'offrandes régulières. C'est ce dont témoignent les nombreuses trouvailles monétaires faites à l'église de Vallon. La renommée régionale du pèlerinage de Vallon, qui n'est certes en rien comparable à la notoriété internationale que connaissaient ceux de Rome ou de Saint-Jacques-de-Compostelle, se trouve en outre confirmée par l'importante proportion d'émissions fribourgeoises (74%) parmi les trouvailles (*Fig. 5*). Cette thématique à peine évoquée mériterait une étude plus approfondie et, en l'état, il ne reste que cette certitude: la paroisse de Vallon et l'église de Saint-Pierre en particulier ont assurément joué, durant plus d'un millénaire, un rôle primordial dans la vie religieuse des campagnes environnantes²¹.

La tirelire

L'église de Vallon, nous l'avons dit, a la particularité d'avoir livré un trésor de 148 monnaies d'or et d'argent regroupées dans une tirelire²² (*Fig. 6a et b*) enfouie dans la nef, devant l'autel nord²³. C'est à notre connaissance le seul trésor monétaire en tirelire de cette époque retrouvé dans une église sur le territoire helvétique²⁴.

Le trésor de Vallon était composé de seize florins d'or impériaux et rhénans ainsi que de 132 moyens et gros modules d'argent provenant de Savoie (62 ex.), de Bourgogne (16 ex.), des royaumes et seigneuries de France (12 ex.) et d'Italie (14 ex.), de seigneuries des États bourguignons (3 ex.) et d'autorités émettrices de l'actuel territoire helvétique (Fribourg, évêché de Lausanne, Bâle, Berne, Soleure et Zurich; 25 ex.)²⁵. Les frappes les plus récentes remontent à 1475 et fournissent ainsi un *terminus post quem* dans le dernier quart du XV^e siècle pour l'enfouissement de ce trésor.

À l'époque, un climat d'insécurité régnait dans la région. En cause, les guerres de Bourgogne, dont l'une des batailles majeures se déroula à Morat, soit à une quinzaine de kilomètres à peine de Vallon. L'ensevelissement du magot

¹⁹ BUJARD 2016, p. 27 et note 130.

²⁰ BISSEGGER 2003, pp. 39–40. Les données livrées pas l'obituaire de l'église Saint-Paul de Villeneuve montrent que de presque équivalente au XIV^e siècle, la proportion, au XV^e siècle, des dons en argent surclasse ceux en nature.

²¹ BUJARD 2016, p. 33.

²² Plusieurs exemplaires du même type de tirelire, mais de grandeur différente ont été découverts dans le chœur de l'église de Fribourg / Les Cordeliers, mais, contrairement à celle de Vallon, ces tirelires étaient brisées et ne contenaient pas ou plus de trésor monétaire!

²³ Son contexte d'enfouissement n'a pu être stratigraphiquement établi, la tirelire ayant été découverte au centre d'une cavité de 2 m³ causée par l'effondrement des cercueils avoisinants, cf. BUJARD 2016, p. 27, note 137.

²⁴ Un autre grand trésor plus tardif (XVII^e siècle) a été découvert en lien avec une église, celle de Bourrignon JU; le trésor était enfoui non pas à l'intérieur, mais à l'extérieur de l'église, cf. E. B. CAHN, Ein kleiner Schatzfund im Jura, RSN 55, 1976, pp. 151–163.

²⁵ Les monnaies de ce trésor n'ont pas été prises en compte dans l'analyse du faciès monétaire des églises de notre étude.

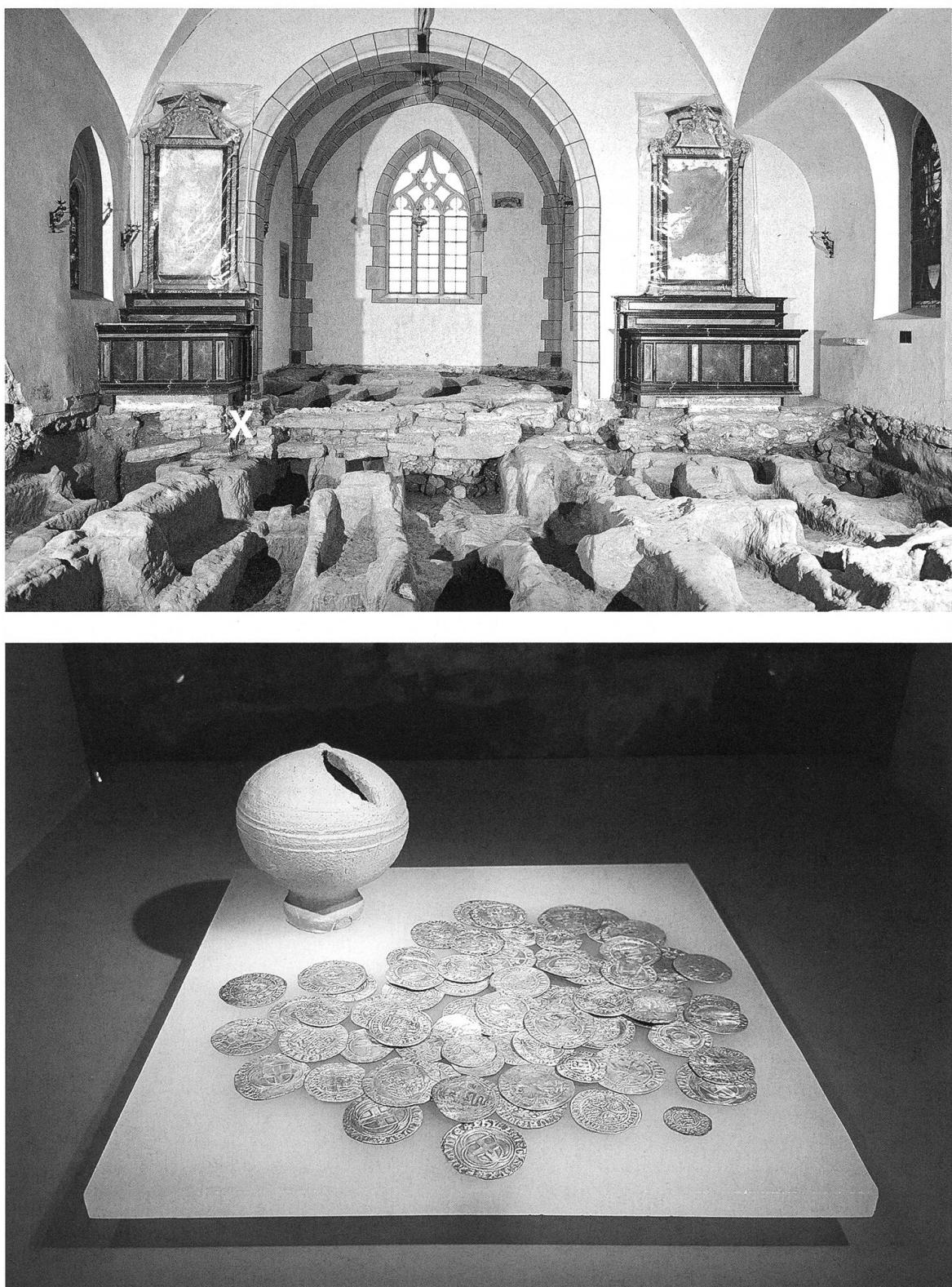


Fig. 6 Vallon, Carignan / Saint-Pierre:

a) l'intérieur de l'église lors des fouilles de 1985 / 1986, avec l'emplacement de la découverte de la tirelire (x); b) la tirelire et son contenu lors de l'exposition «Geld + Kirche», Münzkabinett Winterthour, 13 mai 2017–15 avril 2018.

peut-il dès lors s'expliquer par la peur d'un particulier de se voir délesté de son bien? La tirelire a-t-elle été enterrée au pied de l'autel par le propriétaire lui-même, par le vicaire de la paroisse auquel elle aurait été confiée²⁶, ou encore par un voleur espérant la récupérer une fois dédouané de son forfait?

L'alternative serait d'interpréter ce pécule soit comme tout ou partie de la fortune de la paroisse de Vallon soit comme un legs. En effet, selon leurs moyens, les paroissiens faisaient régulièrement des donations à l'église durant leur vie et des legs par testament après leur mort. Grâce à la confrontation de différentes sources à disposition (obituaires, actes notariés et autres documents administratifs), nous sommes, pour certaines périodes et certaines régions, relativement bien informés²⁷ sur la façon dont les églises géraient leurs biens pécuniaires, dons et legs reçus et hérités des fidèles; tel n'est en revanche pas le cas de l'endroit ni du contenant dans lesquels elles les conservaient.

Le fait que des tirelires – sans monnaies à l'intérieur! – aient été mises au jour dans au moins une autre église fribourgeoise²⁸ pourrait suggérer que ce type de contenant a été utilisé par les paroisses pour garder leurs avoirs et, suivant les circonstances, les enterrer au sein même de l'édifice. Une analyse ciblée du contenu de la tirelire permettrait de définir s'il s'agit d'un trésor de circulation ou d'épargne et de conclure ainsi au bien-fondé ou non d'une telle interprétation.

Enfin, aux questions de savoir à qui appartenait le magot et pourquoi la tirelire se trouvait enfouie dans l'édifice, aucun indice ne permet, pour l'instant, d'en découdre et le mystère reste entier.

²⁶ A. Deillon nous apprend qu'en 1453, lors de la visite pastorale de Georges de Saluces, le curé ne résidait pas à Vallon, mais y était représenté par un vicaire. Peut-être en était-il de même quelques décennies plus tard, *cf.* DELLIION, *op. cit.* (note 6), p. 12.

²⁷ Tel est le cas de l'église Saint-Paul de Villeneuve (VD), *cf.* BISSEGGER 2003.

²⁸ Voir *supra* (note 22).

Les trouvailles monétaires des églises vaudoises: premières constatations

Les faciès monétaires d'Avenches / Saint-Martin²⁹ (*Fig. 7*), Payerne / Notre-Dame³⁰ et Grandcour-Ressudens / Notre-Dame³¹ ont été sélectionnés pour refléter la circulation monétaire dans le district vaudois de la Broye-Vully. Ces trois édifices ont livré 433 monnaies, dont 300 datent du dernier quart du XIII^e siècle jusqu'à 1536. Les trois églises de la Broye sont comparées à celles, riches en trouvailles monétaires, de Châtillens / Saints-Maurice, Pancrace et Saints-Innocents, Vevey / Saint-Martin et Romainmôtier / Sts-Pierre et Paul³², respectivement situées dans les districts de Lavaux-Oron, Riviera-Pays-d'Enhaut et Jura-Nord vaudois.

Ces dernières ont dévoilé davantage de monnaies, car le total s'élève à 1 050 exemplaires, parmi lesquels 895 émis pendant la période médiévale choisie. Cette différence marquante pourrait déjà en soi témoigner d'une disparité de fréquentation. L'étude des faciès vaudois, puis leur comparaison avec les trouvailles d'églises fribourgeoises, nous permettront d'abonder ou non dans ce sens et de faire d'autres constatations.

Dans le Pays de Vaud, où l'évêché de Lausanne et la Maison de Savoie sont en constante rivalité sur le plan temporel, les deux autorités émettrices se partagent en général la plus grande part du gâteau, et la Broye, au cœur des prétentions savoyardes depuis le XIII^e siècle³³, n'échappe pas à la règle.

Néanmoins, dans les églises Notre-Dame de Ressudens et Saint-Martin d'Avenches³⁴, la proportion des monnaies fribourgeoises (29 et 46%) est encore plus élevée que celles de l'évêché de Lausanne (16 et 7%) et de la Savoie (28 et

²⁹ GRANDJEAN 2007, pp. 131–132 (avec références bibliographiques antérieures).

³⁰ De nombreuses monnaies ont disparu lors de l'incendie de 1987 qui a ravagé tout le musée situé dans la partie adjacente de l'abbatiale. C. MARTIN, Les monnaies trouvées à Payerne, in: P. LADNER *et al.*, L'abbatiale de Payerne (Lausanne 1966), pp. 224–236; G. FACCANI, Payerne VD, Abbatiale. Kapitelsaal und Marienkapelle – Stand der Forschung, BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 6, 2013; G. FACCANI, Von der villa Paterniaca zur aecclesiae sanctae Mariae Paternensis. Die Abbatiale von Payerne und ihre Vorgängerbauten im Spiegel der Schriftquellen des ersten Jahrtausends – eine Annäherung, BUCEMA [En ligne], Hors-série n° 10, 2016 (les deux, avec références bibliographiques antérieures).

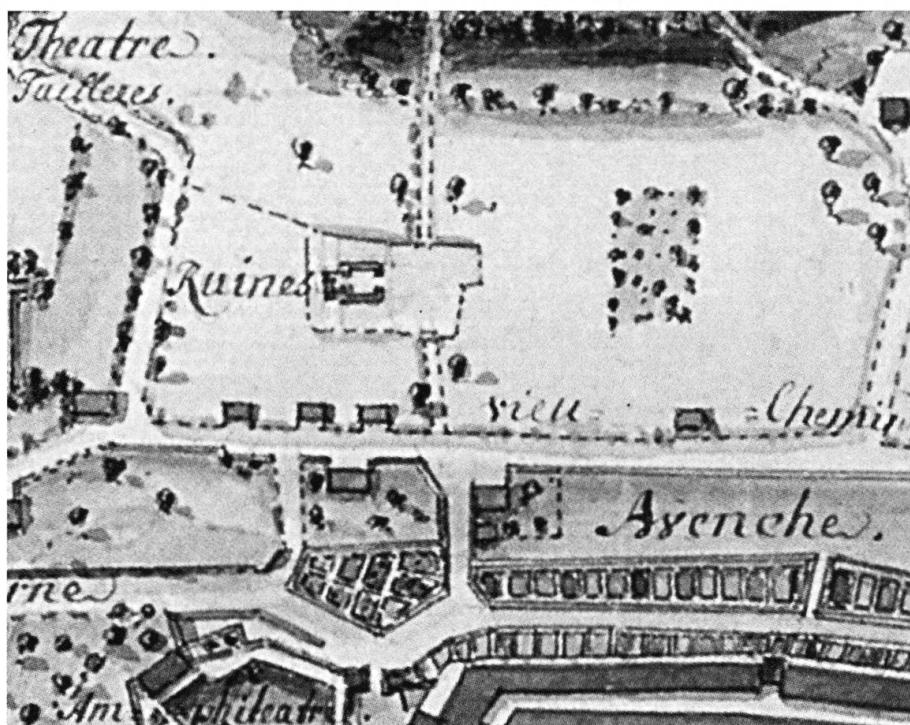
³¹ F. CIARDO – G. MARION, La ville de Grandcour au Moyen Age (Yens-sur-Morges 1993), pp. 113–138.

³² Nous avons choisi de prendre en considération les trouvailles monétaires de l'abbatiale et de l'enceinte de l'abbaye, car Romainmôtier n'est pas une communauté retirée du monde. Elle accueille des ouvriers et des artisans qui viennent vendre leurs produits, ainsi que des voyageurs ecclésiastiques ou laïcs. G. HAUSMANN, L'organisation et le gouvernement du monastère, in: J.-D. MOREROD (dir.), Romainmôtier: histoire de l'abbaye, BHV 120 (Lausanne 2001), pp. 133–142; A. PAHUD, Romainmôtier et la mémoire: la question des origines, *Revue d'histoire ecclésiastique suisse* 97, 2003, p. 19.

³³ J.-D. MOREROD, Genèse d'une principauté épiscopale: la politique des évêques de Lausanne (IX^e–XIV^e siècle). BHV 116 (Lausanne 2000), pp. 236–238, 333.

³⁴ Ville qui a conclu une alliance avec Fribourg en 1239. Cette alliance fut renouvelée en 1270 et fut effective jusqu'en 1537. Cf. Archives cantonales. Traités et contrats n° 286, in: Recueil diplomatique du canton de Fribourg I (Fribourg 1839), pp. 102–103.

15%) même si à Ressudens les 28% de la Savoie talonnent les 29% de la ville sise sur la Sarine. Nous constatons ici que le monnayage utilisé en majorité est celui frappé à proximité du site étudié.



*Fig. 7 Situation de l'église d'Avenches / Saint-Martin tiré de GRANDJEAN 2007, p. 131
(plan à la plume aquarellé, Erasme Ritter – Berne, Burgerbibliothek).*

L'église abbatiale de Payerne révèle un faciès un peu différent, car les frappes épiscopales et savoyardes sont en proportions majoritaires et quasi égales (32 et 33%), contre 16% d'émissions de Fribourg. Comme à Romainmôtier, la Savoie y est fortement représentée. Cette constatation trouve une explication sensée dans l'histoire du Pays de Vaud, puisque la Maison de Savoie s'est fait concéder les droits d'avouerie du prieuré de Payerne en 1240 et des priviléges juridictionnels à Romainmôtier en 1272. Nous pouvons donc imaginer que la Savoie affermissait son pouvoir en encaissant impôts et amendes versés dans sa monnaie, imposant ainsi la circulation de ses propres émissions.

Le contrôle des établissements ecclésiastiques, tout comme la récupération des fiefs en Pays de Vaud dès le XIII^e siècle concourent à la politique du contrôle territorial des Savoie, un contrôle combattu sans cesse par le prince-évêque de Lausanne. De fait, les monnaies des deux puissances se côtoient, à l'image de leurs ambitions respectives. Toutefois, à Romainmôtier, l'évêché de Lausanne y est faiblement représenté à hauteur de 9%, guère plus qu'à Avenches. Le fait que les deux villes soient au bénéfice de libertés et de franchises serait une explication plausible, dévoilant peut-être un choix économique, une favorisation des échanges avec les autorités émettrices situées à proximité.

Pour les émissions fribourgeoises, plus la distance augmente entre la ville émettrice et les églises de comparaison prises en considération, plus le pourcentage diminue, avec 11% à Châtillens, 6% à Vevey, pour presque disparaître à Romainmôtier (2%). Ainsi dans la Broye, le monnayage fribourgeois est vainqueur, alors que sur les rives du Léman et au pied du Jura, la tendance s'inverse.

Si comme dans les églises fribourgeoises, nous relevons que les monnaies locales l'emportent sur les monnaies étrangères, la présence quasi systématique d'espèces produites par des seigneuries mosanes, françaises et italiennes mérite un commentaire³⁵. Pour les émissions étrangères, logiquement moins représentées que les régionales, les proportions diffèrent.

Dans la Broye, les espèces royales et seigneuriales françaises sont absentes de Ressudens, infimes à Avenches (2%), mais elles ne parviennent pas à s'imposer non plus dans les autres églises vaudoises puisqu'elles ne forment même pas 1% à Châtillens et 3% à Vevey³⁶. Elles sont toutefois plus fréquentes dans les deux monastères clunisiens de Payerne³⁷ (10%) et de Romainmôtier (23%). Leur lien avec l'abbaye mère de Cluny et la situation de Romainmôtier, propriétaire de nombreuses terres en France et également à proximité du territoire royal, expliquent cet état de fait³⁸. Soulignons également que dans tous les faciès, seule la partie orientale de la France est représentée. En effet, les émissions proviennent des bassins du Rhône et de la Saône et semblent désigner le commerce fluvial.

À l'instar des émissions françaises, les exemplaires des seigneuries italiennes sont peu fréquentes dans les faciès de la vallée de la Broye. Nous pouvons peut-être en déduire que le commerce avec les villes marchandes du nord de la péninsule italienne était rare dans cette région pourtant située sur la voie menant à l'Allemagne et au nord de l'Europe ou encore que les échanges se faisaient avec des monnaies d'or et d'argent rarement mis au jour dans les églises, mais soulignons toutefois que dès le XIV^e siècle, Gênes et d'autres villes marchandes italiennes ont favorisé le commerce maritime, participant ainsi au ralentissement du trafic commercial terrestre.

En outre, de nouvelles routes commerciales passant par le Saint-Gothard, le Simplon et le Brenner ont aussi contribué à détourner les marchands du col du Grand-Saint-Bernard et de la Via Francigena. Néanmoins, il semble que la

³⁵ C. RAEMY TOURNELLE, *Aperçu de la circulation monétaire en Pays de Vaud sous le prisme de cinq églises*, in: M. CACCAMO CALTABIANO (ed.), XV International Numismatic Congress Taormina 2015: Proceedings II (Roma; Messina 2017), pp. 1172–1176.

³⁶ À Avenches cependant, treize deniers du XII^e siècle originaires de Metz et de Sierck en Lorraine ont été trouvés dans les vestiges de l'église Saint-Martin. Ils formaient probablement un trésor et méritent pour ce fait d'être mentionnés même s'ils ne rentrent pas dans notre fourchette chronologique.

³⁷ Le couvent de Payerne, construit au X^e siècle, est consacré à Marie et élevé au rang d'abbatiale en 1444.

³⁸ Voir A. PAHUD, *Le cartulaire de Romainmôtier (XII^e siècle)*, Cahiers lausannois d'histoire médiévale 21, 1998, pp. 46–54 et 121–184.

voie était encore empruntée aux XV^e et XVI^e siècles au regard des autorités émettrices italiennes trouvées à Vevey sur la rive nord-est du Léman, mais aussi à Romainmôtier avec respectivement 13 et 25%. Les comptes de péages de la vallée d'Aoste semblent corroborer cette continuité commerciale itinérante³⁹.

Les États bourguignons et les seigneuries mosanes sont également représentés sur tous les sites avec des proportions de monnaies variant entre 5 et 24%. Dans la Broye vaudoise, notamment à Avenches (24%) et Ressudens (21%), leur nombre est nettement plus élevé que celui des émissions françaises et italiennes dont les proportions additionnées n'excèdent pas 4% par site. À Payerne, par contre elles ne dépassent pas 7%. Dans les églises de comparaison, leur présence varie entre 5% et 13%. Il serait tentant d'interpréter ces résultats à la lumière des guerres de Bourgogne, dont l'un des champs de bataille à Morat était à courte distance de ces deux églises paroissiales, malheureusement les faciès des églises fribourgeoises, situées à égales distances, contrecarrent cette hypothèse⁴⁰. Ainsi la présence de ces émissions mosanes, datées entre 1218 et 1512, témoigne simplement d'une ère de circulation très étendue dont la principale raison semble leur utilisation lors d'échanges commerciaux de moindre envergure.

Par ailleurs, les émissions classées parmi les «autres médiévales» sur les graphiques ci-dessous forment un pourcentage très faible, quasi inexistant. Avenches mis à part (2%), elles apparaissent aussi à l'abbatiale de Payerne (2%). Il s'agit de l'Espagne, du Tyrol et de deux royaumes qui entretenaient des relations commerciales importantes avec les foires de Genève au XV^e siècle: la Hongrie et la Pologne.

Les églises vaudoises mentionnées dans cet article n'ont, mis à part Vevey / Saint-Martin, pas bénéficié de fouilles assez récentes pour apporter des informations précises sur la localisation des monnaies en tombes. Ces dépôts témoignent souvent de rites funéraires, qu'elles soient placées dans une bourse attachée à la ceinture du défunt, ou placées sur diverses parties du corps⁴¹. À l'instar des vêtements du mort, révélateurs de son appartenance sociale, les monnaies pourraient refléter sa richesse, mais ce n'est pas une certitude.

En excluant les trésors fréquemment composés de monnaies en métal noble (voir le trésor de Vallon ci-dessus), les exemplaires en or sont rares dans les églises. Dans le cadre de fouilles archéologiques en contexte religieux, deux exemples vaudois sont à relever: le noble d'or anglais trouvé en 1839 dans l'ancien cimetière de la Madeleine⁴² et l'écu à la couronne de Charles VI dans

³⁹ Les comptes du péage de Saint-Rhémy par exemple mentionnent entre 1423 et 1432 une grande quantité et diversité de marchandises. Voir P. DUBUIS, *Dans les Alpes au Moyen Âge, douze coups d'œil sur le Valais* (Lausanne 1997), p. 220.

⁴⁰ Sujet déjà abordé dans GEISER – CAMPAGNOLO 1995.

⁴¹ Dans la succession de rites liés à la mort, deux moments pourraient se prêter aux offrandes: lors de la messe et après l'absoute à l'église ou au cimetière.

⁴² Le noble à la rose, frappé par le roi d'Angleterre Edouard IV (1461–1483), était retenu entre les mâchoires serrées du squelette. Voir C. MARTIN, *Trésors et trouvailles monétaires racontent l'histoire du pays de Vaud*, BHV 50 (Lausanne 1973), pp. 146 et 151.

une sépulture de l'église Saint-Martin de Vevey⁴³. Dans cet édifice, parmi 845 sépultures recensées, dont les plus anciennes datent du Haut Moyen Âge (V^e–VIII^e siècles), 59 abritaient une ou plusieurs offrandes monétaires⁴⁴. Un total de 75 monnaies est attesté en contexte funéraire par les archéologues et parmi celles-ci, une seule en or⁴⁵. De plus, nous pouvons constater que les offrandes de monnaies locales ne se substituent pas à celles de monnaies étrangères, mais qu'au contraire elles les côtoient. La présence de monnaies «internationales» peut suggérer l'ensevelissement de personnes étrangères dans le diocèse de Lausanne ou l'emploi usuel par des locaux de monnaies en circulation, même lors de rites funéraires, ou encore un choix délibéré de monnaies non utilisées dans les échanges quotidiens, mais choisies pour faire une offrande au défunt. L'offrande n'est donc pas un prix à payer, mais elle est symbolique. Par cet acte, la monnaie perd sa fonction commerciale.

Comparaison des faciès des églises de la Broye fribourgeoise et vaudoise

En premier lieu, revenons sur deux points précis des trouvailles d'églises de la Broye, distincts mais peut-être pas si indépendants l'un de l'autre: le nombre élevé de monnaies découvertes sur Fribourg, avec le cas exemplaire de Vallon, et les différences de faciès, alors que ces églises se trouvent toutes dans un rayon de 20 km à peine.

Concernant le nombre de monnaies, plusieurs facteurs ont pu jouer un rôle. Le nombre moins important de monnaies mises au jour sur les sites vaudois pourrait trouver une explication dans le fait que les églises de la Broye vaudoise ont toutes été fouillées dans la première moitié du XX^e siècle, contrairement aux églises fribourgeoises, qui l'ont été exhaustivement entre la fin des années 1970 et les années 1990, suite à la décision des paroisses respectives d'installer le chauffage au sol.

Une autre raison pourrait être liée à l'adoption de la Réforme en Pays de Vaud en 1536. Les églises actuellement en terres fribourgeoises sont en effet restées fidèles au catholicisme à l'époque, ce qui ne fut pas le cas des trois églises vaudoises. Les monnaies médiévales circulant plusieurs décennies étaient sans nul doute encore utilisées au XVI^e, voire au début du XVII^e siècle. L'offrande de monnaies en contexte funéraire à l'époque moderne, dont nous avons

⁴³ L. AUBERSON, Une monnaie d'or dans la tombe 383 de l'Eglise Saint-Martin à Vevey, BACM 3, 1990, pp. 27–29; C. MARTIN, Réflexions sur la monnaie d'or trouvée dans la tombe 383 de l'Eglise Saint-Martin à Vevey, BACM 3, 1990, pp. 29–32.

⁴⁴ L. AUBERSON, Vevey-Saint-Martin: les fouilles archéologiques 1989–1992. Analyse des sépultures, Atelier d'archéologie médiévale SA. Rapport préliminaire non publié (Moudon 1993).

⁴⁵ C. RAEMY TOURNELLE, L'église Saint-Martin de Vevey livre religieusement ses monnaies et jetons, BAMM 25, 2012, pp. 22–40, ici p. 32. Pour l'interprétation difficile des monnaies de forte valeur intrinsèque trouvées en contexte religieux, voir J. SUÁREZ OTERO, Archeología y peregrinación: la moneda en la peregrinación marítima a Santiago, in: La rutas atlánticas de peregrinación a Santiago de Compostela, Actas del II Congreso Internacional de Estudios Jacobeos (Santiago de Compostela 1998), pp. 202–203.

parlé auparavant, pourrait aussi être une explication, ce rite ancestral étant strictement interdit en pays réformé.

La proportion écrasante des monnaies fribourgeoises dans les églises de la Broye fribourgeoise (*Fig. 8*), pourtant sous la juridiction de l'évêque de Lausanne, s'explique non seulement par la proximité du lieu d'émission de la monnaie de Fribourg, mais aussi par une politique monétaire épiscopale remise en question. En effet, dès la fin du XIV^e siècle et donc avant que Fribourg ne reçoive le droit de frappe, le numéraire lausannois est présent sur tous les marchés fribourgeois. Sa qualité et ses variations, tendant vers un affaiblissement, sont constamment surveillés. Dans une moindre mesure, les monnaies savoyardes le sont également, car elles circulent aussi en terres fribourgeoises.

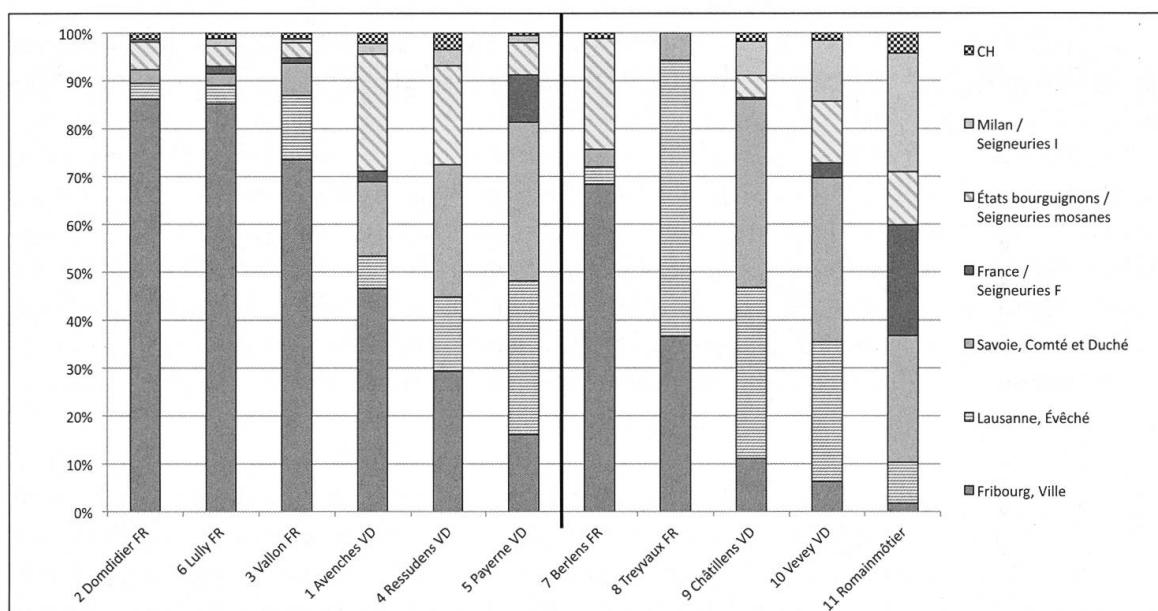


Fig. 8 Faciès des églises sélectionnées; à gauche, les six églises de la Broye fribourgeoise et vaudoise; à droite, les cinq églises de comparaison.

Dès 1420, la réforme monétaire de l'évêque Guillaume de Challant (1406–1431) confirme la scission Fribourg-Vaud amorcée quelques années auparavant. En effet, l'évêque émet de nouvelles espèces plus fortes, mais ne retire pas de la circulation sa vieille monnaie de mauvais aloi. L'ancienne a encore cours à Fribourg (située dans le diocèse de Lausanne) alors que la nouvelle circule déjà en Pays de Vaud, provoquant ainsi un déséquilibre dans une zone monétaire autrefois homogène⁴⁶.

Les bourgeois de Fribourg prennent alors la décision de frapper monnaie et en formulent la demande à l'empereur Sigismond (1411–1437) qui leur accorde ce privilège en 1422⁴⁷. Cette méfiance envers le monnayage lausannois et

⁴⁶ MORARD – CAHN – VILLARD 1969, pp. 28–35.

⁴⁷ MORARD – CAHN – VILLARD 1969, p. 129, document 11.

l'autorisation régaliennes donnée aux autorités de Fribourg est certainement l'une des explications de la présence écrasante du numéraire fribourgeois dans les églises de la Broye fribourgeoise. Dans celles de la Broye vaudoise en revanche, les monnaies savoyardes et épiscopales sont plus présentes bien qu'Avenches / Saint-Martin révèle un faciès mitigé. La ville d'Avenches est au bénéfice de franchises et libertés et a, de surcroît, conclu une alliance avec Fribourg de 1239 à 1537; le corpus monétaire de son église, plus proche de celui des églises fribourgeoises, n'étonne donc guère.

Lorsque des émissions étrangères sont mises au jour dans des édifices religieux ou même civils, celles frappées par les Pays-Bas bourguignons et, en particulier les seigneuries mosanes, sont systématiquement représentées. Faut-il pour autant interpréter exclusivement ces monnaies comme témoignages des guerres de Bourgogne⁴⁸? Les soldats de la grande armée de Charles le Téméraire ont sans nul doute répandu leurs menues monnaies, mais expliquer la présence de ces productions «belges» dans les aires ecclésiastiques uniquement par ces évènements nous paraît sommaire et risqué.

Le trésor de Vallon, enfoui éventuellement dans ces circonstances conflictuelles, ne répond pas aux mêmes critères, car l'enfouissement peut être dû par l'insécurité et la peur; la circulation monétaire est, quant à elle, moins dépendante d'évènements ponctuels. La proportion régulière dans toutes les églises étudiées du diocèse ne peut selon nous se justifier uniquement par une présence bourguignonne de quelques mois sur sol romand.

En outre, les autorités émettrices représentées dans les faciès sont pour la majorité des seigneuries mosanes dépendantes de Liège⁴⁹, qui inondent le marché avec des monnaies de mauvais aloi⁵⁰, auxquelles s'ajoutent quelques rares exemplaires des Pays-Bas bourguignons⁵¹. De plus, le fait que les émissions des parties nord et sud des possessions ducales, à savoir la Hollande, le Hainaut et le Luxembourg soient totalement absentes des faciès, pourrait suggérer que le commerce avait déjà introduit le monnayage des seigneuries mosanes dans nos régions plusieurs années avant que les guerres de Bourgogne ne provoquent un déferlement de soldats aux bourses garnies de piécettes de billon.

Mises à part ces émissions, les faibles proportions de monnaies des autres autorités «suisses» et étrangères dans les églises de la Broye semblent révéler que ces espèces ne circulaient que rarement, mais régulièrement, sur ces terres et / ou que les voyageurs transitant par la Broye ou y faisant une halte ne provenaient pas de ces contrées. Ces derniers pouvaient peut-être également

⁴⁸ GEISER – CAMPAGNOLO 1995.

⁴⁹ Il s'agit entre autres des seigneuries de Brogel-Bocholt, Gerdingen, Gruitrode, Kessenich-Kinrooi, Rummen (Rumigny) et Reckheim.

⁵⁰ Selon le théorème d'économie, attribué à Gresham bien que plus ancien, énonçant que la mauvaise monnaie chasse la bonne, les monnaies mosanes de mauvais aloi auraient inondé le marché européen.

⁵¹ En effet, le duché du Brabant et le comté de Flandre sont faiblement représentés dans nos faciès.

s'adapter en utilisant les monnaies locales, mais cela impliquait une opération de change dans des foires et les marchés, d'ailleurs souvent situés aux alentours des églises. Si c'était le cas, pour quelles raisons les monnaies mosanes n'auraient-elles pas aussi été changées et refondues? Cette dernière conjecture paraît donc peu plausible.

Enfin, le point commun principal des trouvailles monétaires dans les églises fribourgeoises et vaudoises est la présence majoritaire des petites dénominations (maille / obole, denier, fort, etc.), dont la valeur oscille entre $\frac{1}{2}$ et 3 deniers. Les gros modules sont plus rarement mis au jour: la proportion est de l'ordre de 96% de petites dénominations contre 4% de gros modules.

Il faut rappeler qu'en Romandie avant le dernier quart du XIV^e siècle et la réforme monétaire en 1375 de Guy de Prangins (1375–1394), la production des grosses espèces est inexistante⁵².

Même si la situation change au XV^e siècle au cours duquel les villes de Fribourg et Genève, en parallèle des évêques de Lausanne et Sion, émettent progressivement des demi-gros, gros, thalers, testons et plapparts notamment, les menues monnaies, en majorité les deniers, restent les valeurs monétaires les plus utilisées. Ainsi, les trouvailles d'églises au Moyen Âge, hormis peut-être les dépôts funéraires, reflètent avant tout la circulation monétaire. La petite monnaie servait donc aux échanges quotidiens et aux offrandes à l'église. Le choix de petites dénominations ne s'expliquant pas par l'avarice des fidèles, mais par l'observance des règles d'un rituel d'offrandes régulières⁵³.

Dons et offrandes

Hormis les trésors, lots de monnaies volontairement enfouis comme celui trouvé à Vallon et présenté ci-dessus, ou les bourses funéraires, les monnaies éparses trouvées dans les églises sont qualifiées de «trouvailles isolées». Il est d'usage de parler de «pertes» lorsque les numismates mentionnent ces artefacts découverts hors d'un contexte clos. Mais est-ce réellement le cas? Aucune source écrite ne nous permet de l'affirmer ou de l'infirmer. Quelles informations nous apportent donc les vestiges archéologiques et plus précisément les monnaies? Les saints auxquels les églises sont dédiées sont vénérés depuis le Haut Moyen Âge (saints Martin, Pierre et Paul, Didier, Léger, Maurice, Pancrace et les saints Innocents entre autres).

Ainsi, avant même de connaître les résultats des fouilles archéologiques, les saints patrons donnent des indications sur l'ancienneté de ces lieux de culte chrétiens. Certes, les pièces ont peut-être été perdues entre les interstices des planchers au fil des années, ne pouvant ainsi être récupérées. Dans certains cas, cette interprétation s'avère plausible, voire même logique, mais avouons qu'elle soulève des questions lorsque le nombre s'élève à plusieurs centaines de pièces comme par exemple à Saint-Martin de Vevey VD (576), Saint-Maurice,

⁵² A. GEISER – C. RAEMY TOURNELLE, Les monnaies de Guy de Prangins (1375–1394) et leur circulation, BAMM 22, 2009, pp. 33–53.

⁵³ ILLI 1995, p. 155.

Saint-Pancrace et Saints-Innocents de Châtillens VD (335) ou d'autres églises non mentionnées dans cet article comme Saint-Saphorin en Lavaux VD (556) et Saint-Vincent de Montreux VD (224) sur la rive nord-est du Léman, alors que dans d'autres édifices aucune monnaie n'a été mise au jour.

Dans la vallée de la Broye, l'église Saint-Léger de Lully FR (375), l'abbatiale de Payerne VD (293), Notre-Dame de Compassion de Domdidier FR (290) ou, plus impressionnant, l'église Saint-Pierre de Carignan à Vallon FR (1880) offrent un bel «échantillon» également. Ainsi, nous ne pouvons interpréter les trouvailles monétaires d'églises uniquement comme des pertes ou comme des offrandes. Il est nécessaire de rester prudents, mais la forte proportion de monnaies, comme l'absence totale, doivent être relevées.

Les chrétiens avaient-ils des trous dans leurs bourses au Moyen Âge? Précisons aussi qu'à cette époque le numéraire était plus rare que de nos jours⁵⁴. Le propriétaire devait donc y prêter attention. Or, si nous admettons que la perte ne peut expliquer toutes les trouvailles, l'acte réfléchi s'impose. Nous pouvons alors l'interpréter comme une offrande, un *ex-voto* monétaire ou un dépôt. Au Bas Moyen Âge, les intercessions s'adressent principalement à la Vierge, puis aux saints, qu'il s'agisse de saints locaux ou de grandes figures anciennes restées populaires, tels saint Martin, saint Nicolas ou sainte Catherine⁵⁵. Ces saints sont les véritables vicaires du Seigneur, intermédiaires entre les fidèles et le Tout-Puissant. La procession religieuse devient même une sorte de substitut du pèlerinage, par l'intercession demandée aux saints en faveur des vivants ou des défunt.

En contrepartie, ces grands intercesseurs représentés par des images, des tombeaux, des reliques sacrées, reçoivent des offrandes et des *ex-voto* pour leurs bienfaits, qu'ils soient en métal, en bois ou en cire. Ces intercessions, demandées lors des nombreuses messes célébrées chaque jour et attestées par le dépôt de chandelles, illustrent un rituel pérennisé de l'offrande⁵⁶. Si les éléments organiques résistent mal à l'outrage des siècles, en revanche le métal, et en l'occurrence les monnaies, supporte mieux les affres du temps.

Pour les trouvailles médiévales d'églises, l'absence fréquente de contexte interdit toute interprétation, mais autorise les hypothèses. Alors quelles explications pourrions-nous donner à cette abondance de trouvailles dans les édifices précités? Le don d'argent pouvait être effectué à plusieurs endroits et de diverses manières. Donné directement dans la main du prêtre ou déposé sur sa serviette (*manipulus*), il pouvait également être placé sur l'autel, recueilli dans un récipient, jeté dans des boîtes d'offrandes que l'on faisait circuler, ou inséré dans des troncs fixes ou attachés au catafalque (estrade funéraire supportant le cercueil)⁵⁷. Cette disparité des supports et lieux d'offrandes pourrait déjà fournir

⁵⁴ L'introduction du bimétallisme en Europe et la raréfaction de l'argent influent sur la masse monétaire en particulier au XIV^e et XV^e siècles. Pour un résumé et diverses hypothèses discutées, voir M. BOMPAIRE, Monnaie et économie à la fin du Moyen Âge. À propos d'ouvrages récents, RN 32, 1990, pp. 273–283.

⁵⁵ VINCENT 2004, pp. 174–176.

⁵⁶ VINCENT 2004, pp. 182–187.

⁵⁷ ILLI 1995, p. 155; SCHMUTZ – KOENIG 2003, p. 24.

une explication sur la dispersion des pièces, mais aussi sur leur concentration à certains endroits (voir *supra*, l'exemple de Vallon).

Comme mentionné plus haut, certaines églises comme Vallon, Carignan / Saint-Pierre et Vevey / Saint-Martin recelaient plusieurs centaines de sépultures dont les plus anciennes datent du Haut Moyen Âge et, dans le cas de Vallon, remontent même à l'Antiquité tardive⁵⁸. Elles ont évidemment livré des monnaies (75 ex-emplaires à Vevey et 141 à Vallon), mais au vu des innombrables remaniements effectués au cours des siècles, il est particulièrement difficile d'affirmer avec certitude leur appartenance à une tombe, la majorité étant issue de terre de remplissage. Les défuntés inhumés dans les églises fribourgeoises et vaudoises avec des monnaies sont restés anonymes; ils ont été ensevelis en majorité avec des monnaies de faible valeur, utilisées pour les achats quotidiens.

Dans son article sur les trouvailles monétaires de l'église de Maubourguet⁵⁹, Marc Bompaire rappelle le rituel du dépôt ou jet de pièces sur les cercueils au XVII^e siècle. Il avance que la proportion de monnaies médiévales était importante. En effet, il semble logique que les pièces choisies devaient être soit des monnaies de faible valeur, soit des exemplaires anciens ayant perdu leur valeur légale. Par ailleurs, il est essentiel de conserver à l'esprit la durée de circulation d'une monnaie pouvant s'étaler sur plusieurs décennies, voire plus d'un siècle⁶⁰. Les monnaies antiques trouvées dans les églises, même en proportion résiduelle, semble confirmer l'importance symbolique du geste qui suppléait probablement la valeur du lot dont on se séparait. Ainsi, dans le cas des dépôts funéraires, les faciès ne seraient peut-être pas représentatifs de la circulation monétaire mais plutôt d'une sélection, d'un choix délibéré des vivants pour accompagner les défunt.

Pèlerinages

Au Moyen Âge, ambassadeurs, pèlerins, marchands, étudiants et autres voyageurs empruntent les grands axes routiers. La vallée de la Broye a suscité notre intérêt, car elle se situe sur un axe reliant le nord et le sud de l'Europe. Pour les pénitents, il permet de se rendre soit en Espagne à Compostelle, soit de rejoindre la *Via Francigena* vers Lausanne en direction de l'Italie pour aller à Rome, voire Jérusalem. Ces trois hauts lieux de pèlerinage médiévaux attirent de nombreux fidèles, mais les voies qui les desservent, composées de multiples itinéraires, séduisent également les marchands venus de tous horizons⁶¹.

⁵⁸ BUJARD 2016, pp. 5–14.

⁵⁹ BOMPAIRE 1989, pp. 211–223.

⁶⁰ BOMPAIRE 1989, p. 212.

⁶¹ A. RUCQUOI, *Mille fois à Compostelle: pèlerins du Moyen Âge* (Paris 2014), pp. 118–130. Pour les Allemands qui connaissaient le «Guide» publié en 1495 par Hermann Künig von Vach, il existait deux voies pour se rendre en Galice: la *Niederstrasse* qui partait d'Aix-la-Chapelle et passait par Paris et Bordeaux et l'*Oberstrasse* qui traversait la Suisse Romande, notamment Fribourg, Moudon, Romont, Lausanne puis longeait le Léman jusqu'à Genève et rejoignait le sud de la France et la Voie d'Arles par Chambéry, Nîmes, Toulouse avant d'entrer en Espagne.

Néanmoins, la piété médiévale ne conduit pas tous les fidèles vers des contrées lointaines. Les sanctuaires régionaux les attirent également et connaissent des périodes d'affluence. Plus proches géographiquement, ils le sont parfois spirituellement en raison de leur attachement ancestral à des saints tutélaires, comme à Châtillens VD où saint Pancrace est loué afin de ressusciter les enfants morts hors sacrement du baptême (voir annexe).

Parmi les églises choisies, certaines sont-elles devenues des destinations et non uniquement des étapes, connaissant ainsi leurs jours de gloire? Existe-t-il des preuves archéologiques du passage des fidèles? Il est à noter qu'aucune enseigne de pèlerin n'a été mise au jour dans les églises vaudoises et fribourgeoises, contrairement aux coquilles Saint-Jacques découvertes notamment à Vevey, à Ressudens, à Saint-Saphorin et à Belfaux FR (*Fig. 9*). Ces coquilles, qui appartiennent au costume du pèlerin, peuvent témoigner de jacquets ou de romipètes morts en chemin et inhumés en terre fribourgeoise et vaudoise, mais aussi de pèlerins locaux de retour d'une quête spirituelle et enterrés dans leur paroisse.



Fig. 9 Coquille Saint-Jacques accompagnant un pèlerin inhumé dans le cimetière de Belfaux / Pré Saint-Maurice FR (T 618).

En quelques mots...

Si l'on compare les faciès des églises de la Broye, on peut d'ores et déjà conclure à une suprématie du monnayage «local / régional». Les frappes fribourgeoises ont été majoritairement recueillies dans les églises «fribourgeoises», alors que

celles de l'évêché de Lausanne, de la Maison de Savoie l'ont été dans les églises vaudoises.

On constate également la présence systématique de monnaies bourguignonnes et mosanes, plus marquée dans les églises vaudoises. En ce qui concerne les émissions italiennes, en nombre restreint sur Fribourg comme sur Vaud, nous pouvons en déduire que, même si notre région était située sur la voie menant à l'Allemagne et au nord de l'Europe, les frappes de la péninsule circulaient peu dans la Broye. Dès le XIV^e siècle, Gênes et d'autres villes marchandes italiennes ont favorisé le commerce maritime, contribuant ainsi au ralentissement du trafic commercial terrestre. Il semble toutefois que la *Via Francigena* soit encore fréquentée par ces marchands comme le prouvent Romainmôtier et Vevey Saint-Martin avec respectivement 25 et 13% de monnaies italiennes.

Pour le commerce, seuls les jetons de compte peuvent nous éclairer sur la pratique commerciale du change monétaire et dans beaucoup d'églises fribourgeoises et vaudoises ou à proximité directe de celle-ci des jetons ont été retrouvés. Ils ne figurent pas dans nos graphiques, car aucun exemplaire n'a été mis au jour dans les églises de la Broye fribourgeoise et seuls cinq jetons de compte sont recensés dans les six églises du district de la Broye-Vully, contre huit dans les cinq bâtiments religieux situés au bord du Léman et à Romainmôtier. Les chiffres ne sont pas importants, mais si nous prenons aussi en considération la proportion des monnaies étrangères, nous constatons un pourcentage moins élevé dans la vallée de la Broye.

Selon toute vraisemblance, la fréquentation et l'activité commerciale étaient moins développées dans cette région que sur les rives du Léman et dans le monastère établi au pied du Jura. La *Via Francigena* était par conséquent plus prisée que l'*Oberstrasse* qui reliait l'Allemagne à l'Espagne en passant par la Suisse Romande. Il est cependant essentiel de garder une certaine réserve face à cette interprétation, car les jetons de compte, comme les monnaies, liés implicitement aux activités commerciales, pourraient également avoir été choisis et déposés comme offrandes métalliques. La fonction de ces objets évoluant du négoce au spirituel n'autorise ainsi aucune affirmation, tout comme il est impossible d'établir une distinction nette entre les marchands et les pèlerins.

Ces distinctions, somme toute assez maigres, nous permettent toutefois de relever quelques points importants: une activité commerciale moins active dans la Broye qu'au bord du Léman sur la *Via Francigena*, une méfiance envers le monnayage de l'évêque sur sol fribourgeois et la pratique de dépôts ou offrandes monétaires au Bas Moyen Âge. Enfin, que ferait le numismate médiéviste sans les trouvailles monétaires d'églises, dont les témoignages sont d'une grande richesse pour la recherche. En effet, que les différences entre les faciès soient notoires ou non, elles reflètent la circulation monétaire et des pratiques cultuelles essentielles pour éclaircir certains pans de notre histoire économique, politique et religieuse.

Résumé

Au fil de ses recherches, le numismate médiéviste étudie les trouvailles de nombreux édifices religieux. Que peut-il déduire de la présence abondante ou au contraire modeste de monnaies en contexte religieux? Au vu du nombre important de trouvailles monétaires d'églises en Suisse romande, supérieur à 10'000, la nécessité de resserrer l'angle d'approche à une région et également à une période s'est vite imposée. Située sur le tracé de la voie reliant l'Italie à l'Empire germanique, la région de la Broye, commune aux deux cantons de Fribourg et Vaud, est un territoire où foisonnent les édifices religieux qui ont livré des monnaies en grand nombre.

Ce choix s'est par conséquent révélé tout désigné, de même que la période d'émission délimitée entre le dernier quart du XIII^e siècle et 1536, année de la conquête du Pays de Vaud par les Bernois et de la redistribution des territoires entre Berne et Fribourg.

Dans le cadre de cette étude, cinq églises supplémentaires, réparties dans les deux cantons, ont également été prises en compte à des fins comparatives. L'étude et l'analyse de ces milliers de monnaies médiévales, issues de onze sites dispersés dans le diocèse de Lausanne, ont permis de relever des différences, notoires ou moindres, dans les divers faciès des églises choisies, qui mettent ainsi en évidence notamment une activité commerciale moins active dans la Broye qu'au bord du Léman sur la *Via Francigena*, une méfiance envers le monnayage de l'évêque sur sol fribourgeois et la pratique de dépôts ou offrandes monétaires au Bas Moyen Âge.

Summary

The numismatists specialised in medieval coins study throughout their research the findings from numerous church buildings. What can they conclude from the frequent or, on the contrary, infrequent presence of coins in a religious context? Given the large number of church coin findings in Romandy, over 10'000, there is a necessity to narrow the perspective to a specific region and to a single time frame. Located along the route connecting Italy with the German Empire, the region of La Broye, which belongs to the canton of Fribourg as well as the canton of Vaud, is a territory where a large number of coins were discovered in numerous church buildings.

This region therefore became the obvious choice, as well as the time frame between the last quarter of the 13th century and 1536, the year of the conquest of the Pays de Vaud by the Bernese people and the redistribution of the territories between Bern and Fribourg.

In this study, five additional churches spread across both cantons were included for comparative purposes. The study and analysis of the thousands of medieval coins discovered in eleven sites across the diocese of Lausanne revealed notorious or minor differences in the various facies of the selected churches. They highlight in particular a less active commercial activity in La Broye compared to the riverside of Lake Geneva on the *Via Francigena*, a distrust in the bishop's coinage in the territory of Fribourg, and the practice of deposits or offerings in the Late Middle Ages.

Anne-Francine Auberson
Service archéologique de l'État de Fribourg SAEF
Planche-Supérieure 13
CH-1700 Fribourg
anne-francine.auberson@fr.ch

Inventaire des trouvailles monétaires suisses (ITMS)
Hirschengraben 11
Case postale
CH-3001 Berne
anne-francine.auberson@trouvailles-monetaires.ch

Carine Raemy Tournelle
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire
Palais de Rumine
Place de la Riponne 6
CH-1005 Lausanne
carine.raemy-tournelle@vd.ch

Crédits des illustrations

- Fig. 1* Anne-Francine Auberson, SAEF
Fig. 2 Roberto Marras, SAEF
Fig. 3 Anne-Francine Auberson, SAEF
Fig. 4 François Roulet, SAEF
Fig. 5 Wilfried Trillen et Anne-Francine Auberson, SAEF
Fig. 6 a) Fabienne Bujard-Ebener, SAEF; b) Anne-Francine Auberson, SAEF
Fig. 7 Tiré de Grandjean 2007, p. 131 (plan à la plume aquarellé, Erasme Ritter – Berne, Burgerbibliothek)
Fig. 8 Anne-Francine Auberson, SAEF
Fig. 9 Gilles Bourgarel, SAEF
Annexe Anne-Francine Auberson, SAEF et Carine Raemy Tournelle, MCAH, CMM

Bibliographie

- BISSEGGER 2003 A. BISSEGGER, Une paroisse raconte ses morts: l'obituaire de l'église Saint-Paul à Villeneuve (XIV^e–XV^e siècle), *Cahiers lausannois d'histoire médiévale* 33 (Lausanne 2003).
- BOMPAIRE 1989 M. BOMPAIRE, Les monnaies trouvées dans l'église de Maubourguet (Hautes-Pyrénées): pour une étude de la circulation monétaire au XVII^e siècle, *Archéologie du Midi médiéval* 7, 1989, pp. 211–223.
- BUJARD 2016 J. BUJARD, Saint-Pierre de Carignan: du mausolée tardo-antique à l'église paroissiale de Dompierre-le-Grand, *CAF* 18, 2016, pp. 4–65.
- DUBUIS – FREY-KUPPER 1995 O. F. DUBUIS – S. FREY-KUPPER (éd.), *Trouvailles monétaires d'églises*, Actes du premier colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Lucerne, 19 novembre 1993), *ENH* 1 (Lausanne 1995).
- DUBUIS – FREY-KUPPER – PERRET 1999 O. F. DUBUIS – S. FREY-KUPPER – G. PERRET (éd.), *Trouvailles monétaires de tombes*, Actes du deuxième colloque international du Groupe suisse pour l'étude des trouvailles monétaires (Neuchâtel, 3–4 mars 1995), *ENH* 2 (Lausanne 1999).
- GEISER – CAMPAGNOLO 1995 A. GEISER – M. CAMPAGNOLO, Les guerres de Bourgogne ont-elles un faciès numismatique dans les églises vaudoises? Le cas des émissions des États bourguignons, in: DUBUIS – FREY-KUPPER 1995, pp. 117–138.
- GRANDJEAN 2007 M. GRANDJEAN, Avenches, la ville médiévale et moderne, *Urbanisme, Art et Monuments I* (Avenches 2007).
- ILLI 1995 M. ILLI, Münzen in der Kirche: Bild- und Schriftquellen, in: DUBUIS – FREY-KUPPER 1995, pp. 153–160.
- MORARD – CAHN – VILLARD 1969 N. MORARD – E. B. CAHN – C. VILLARD, *Monnaies de Fribourg* (Fribourg 1969).
- SCHMUTZ – KOENIG 2003 D. SCHMUTZ – F. E. KOENIG, Gespendet, verloren, wiedergefunden. Die Fundmünzen aus der reformierten Kirche Steffsiburg (Bern 2003).

- VINCENT 2004 C. VINCENT, L'intercession dans les pratiques religieuses du XIII^e au XV^e siècle, in: J.-M. MOEGLIN (éd.), *L'intercession du Moyen Âge à l'époque moderne: autour d'une pratique sociale*, Hautes Études médiévales et modernes 87 (Genève 2004), pp. 171–193.
- WILDERMANN 1993 A. WILDERMANN (éd.), *La visite des églises du diocèse de Lausanne en 1453*, Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande, 3^e série, XX (Lausanne 1993).
- ZÄCH 1999 B. ZÄCH, *Fremde Münzen im Geldumlauf der mittelalterlichen Schweiz (11.–15. Jh.): Beobachtungen, Fragen, Perspektiven*, in: L. TRAVAINI (dir.), *Moneta locale, moneta straniera: Italia ed Europa XI–XV Secolo / Local Coins, Foreign Coins: Italy and Europe, 11th to 15th Centuries. The Second Cambridge Numismatic Symposium*. Collana di Numismatica e Scienze affini 2 (Milan 1999), pp. 401–442.

MONNAIES MÉDIÉVALES ITINÉRANTES EN SUISSE ROMANDE
À LA LUMIÈRE DES TROUVAILLES D'ÉGLISES

N°	Localité	fouilles (f) / restaurations (r)	nbre	nbre retenu	brief synoptique
1	Avenches	1967–1968 (f)	73	46	église paroissiale / première église: VII ^e s.? / transformations: XI ^e –début XVII ^e s.; destruction en 1659/1660 / collature de l'évêque de Lausanne / saint patron: saint Martin
2	Domdidier	1978–1979 (f) 1982 (f)	290	213	église paroissiale / première église: V ^e /VI ^e s. (à l'emplacement d'un mausolée romain), église reconstruite: fin XI ^e –XII ^e s., transformations: dès le VI ^e / VII ^e s.; 1841–1842, reconstruction de la nef (chapelle actuelle) collature de l'évêque de Lausanne / saint patron: Notre-Dame de Compassion pèlerinage attesté
3	Vallon	1981 (f) 1986 (f) 1990–1991 (f)	1880 148	1311	église paroissiale / première église: V ^e /VI ^e s. (à l'emplacement d'un mausolée V ^e s.) / transformations: VII ^e –XIX ^e s. / possession du couvent de Payerne (1123), puis du clergé d'Estavayer (1512) / saint patron: saint Pierre (premier nom de la paroisse: Dompierre-le-Grand) / pèlerinage attesté à Notre-Dame de Compassion, étape probable de la Via Jacobi
4	Ressudens	1922–1923 (f/r)	67	58	église paroissiale / première église: VI ^e s. (?) / transformations: XI ^e –XIX ^e s. / collature de l'évêque de Lausanne / saint patron: la Vierge Marie / pèlerinage non attesté, mais coquille saint-Jacques retrouvée
5	Payerne	1920–1951 (f/r) 1952–1963 (f/r) 2015–2016 (f)	293	196	église abbatiale / premières fondations: VII ^e / VIII ^e s. / première église: X ^e s. (élevée au rang d'abbatiale en 1444) / transformations: XI ^e –XX ^e s. (partiellement détruite à la Réforme; entrepôt aux XVII ^e –XVIII ^e s.; / caserne, salle de gymnastique, prison et archives au XIX ^e s.) / possession de l'abbaye de Cluny / saint patron: la Vierge Marie / étape de la Via Jacobi
6	Lully	1983–1985 (f)	375	258	église paroissiale / première église: VIII ^e s. (contre un mausolée des VI ^e / VII ^e s.) / transformations: IX ^e –XIX ^e s. / possession du couvent de Romainmôtier (1138), puis du clergé d'Estavayer (1532) / saint patron: saint Léger
7	Berlens	1978 (f)	123	82	église paroissiale / première église: XII ^e siècle (fondations en grande partie conservée) / transformations: dès le XIII ^e s. / saint patron: la Vierge Marie / collation du duc de Savoie, de l'évêque de Lausanne, puis des seigneurs de Berlens / pèlerinage attesté dès le XVII ^e s. à Notre-Dame de l'Épine (guérison des yeux)
8	Treyvaux	1992 et 1994 (f)	86	52	église paroissiale / première église: VII ^e s. (?) / transformations: XI ^e –XVI ^e et XVII ^e s. / possession du monastère d'Hauterive FR (1173), puis du Chapitre de St-Nicolas (1591) / saint patron: saint Pierre, dévotion à Notre-Dame de Compassion ou des Sept-Douleurs
9	Châtillens	1913 (f/r)	335	281	église paroissiale / première église: XII ^e s. / transformations: XIV ^e – XX ^e s. / possession de l'abbaye de Notre-Dame à Hauterêt (1154–1536) / saint patron: saint Maurice, Pancrace et saints Innocents / pèlerinage attesté à saint Pancrace (ressusciter les enfants morts pour leur administrer le saint sacrement)
10	Vevey	1989–1992 (f)	576	497	église paroissiale / premier sanctuaire VII ^e s. (?; église reconstruite au XI ^e s. / transformations: XIII ^e –XVI ^e s.; reconstruction quasi-totale: 1522–1533 / collature de l'évêque de Lausanne / saint patron: saint Martin / étape de la Via Francigena
11	Romainmôtier	1905–1915 (f) 1971–1988 (f) 1992–2000 (r)	139	117	église abbatiale / première église: V ^e /VI ^e s. / transformations: dès le VII ^e s. / possession Francigena

Annexe: Tableau synoptique des onze églises fribourgeoises et vaudoises.

